

PROVINCE DE NAMUR

ARRONDISSEMENT DE NAMUR

**VILLE DE FOSSES-LA-VILLE**

Extrait du registre aux délibérations du Conseil Communal

**ASSEMBLEE CONJOINTE**

**DU CONSEIL COMMUNAL ET DU CONSEIL DE L'ACTION SOCIALE**

**Conformément à l'article 26 bis §5, alinéas 2 et 3 de la Loi organique des CPAS**

**Séance du 12 décembre 2016**

---

**Présents:** M. Gaëtan de BILDERLING, Bourgmestre-Président;  
MM. Gérard SARTO, Jean-François FAVRESSE, Bernard MEUTER, Etienne DREZE, Frédéric MOREAU, Echevins;  
Mme Chantal BORGNIET-DEMIL, Présidente CPAS ;  
Mme Laurie SPINEUX, MM. Jules LALLEMAND, Philippe PASCOTTINI, Mme Bérangère TAHIR-BOUFFIOUX, M. Maxime LARA GARCIA, Mmes Véronique HENRARD, Paule PIEFORT, MM. Romuald DENIS, Christian LALIERE, Willy PIRET, Placide KALISA, Mmes Françoise LAMBERT, Françoise MOUREAU, M. Marc MONTULET et Mme Céline CASTEELS, Conseillers;  
Mme Sophie CANARD, Directrice Générale ff.  
MM. Bernard DUFRASNE, David ANTOINE, Pascal GUILIN, Mmes Josée LECHIEN, Mélanie LISEN, Anne-Sophie LEPINNE, M. Yannick DELZANT, M. Bruno WYNANDS, Conseillers de l'Action sociale ;  
Mme Frédérique GOISSE, Directrice générale f.f. du CPAS.

---

*Le Président déclare la séance ouverte à 19h10..  
Il excuse l'absence de M. Marc MONTULET.*

*Le Président introduit la séance conjointe Ville/CPAS.*

**SEANCE PUBLIQUE**

1.

*Mme DEMIL présente la note de politique générale.*

*M. GUILIN présente les aspects financiers.*

*Mme LEPINNE présente l'organigramme.*

*M. DUFRASNE présente le bilan des RIS.*

*Mme LEPINNE présente le service de 1<sup>ère</sup> ligne.*

*Mme LECHIEN présente le service d'insertion socioprofessionnelle et les formations.*

*M. WYNANDS présente le Tour de Table.*

*Mme LISEN présente le logement.*

*M. DUFRASNE présente la question de l'énergie.*

*M. DELZANT présente la question des subsides.*

*Mme LECHIEN présente les repas à domicile.*

2.

*M. DELZANT présente les synergies et économies d'échelle.*

*Mme MOUREAU demande s'il existe encore un logement disponible pour les cas d'urgence.*

*La Présidente indique qu'il y a toujours une possibilité de relogement d'urgence à la Maison Ledoux et qu'une politique préventive est menée par le CPAS pour inciter les bénéficiaires à contracter une assurance afin de bénéficier d'un relogement d'urgence à l'hôtel durant les premiers jours qui suivent une catastrophe.*

*Mme CASTEELS demande si un calcul a été fait pour estimer ce que représente le gain des synergies Ville-CPAS. La Présidente indique que ce calcul n'a pas été fait mais que les économies sont réelles.*

*Mme CASTEELS demande si la maison prévue pour les réfugiés ne pourrait pas être proposée à d'autres personnes, afin d'éviter qu'elle reste vide.*

*La Présidente précise que seul FEDASIL pourrait lever l'obligation de destination du bien et que, dans l'attente, la subvention fédérale perçue par le CPAS permet de financer le loyer et les travaux qui y ont été effectués.*

*M. LALIERE indique qu'au nom du PS, il remercie les équipes administrative, sociale et politique de veiller au maintien de l'existant mais il précise qu'il souhaite que des actions soient menées afin de concrétiser une réelle collaboration entre la Ville et le CPAS. Ce reproche à la Présidente a déjà été fait à plusieurs reprises.*

*M. MEUTER rappelle que, Mme DEMIL étant vice-présidente du PCS, il a été décidé de proposer aux conseillers de participer à une rencontre avec les équipes de terrain afin de mieux comprendre ce qui existe et se fait grâce à la proche collaboration du PCS et du CPAS, comme les actions d'insertion professionnelle, les actions à destination du centre de Fosses, la plateforme jeunesse, la plateforme logement,... Sans doute cela ne transpire-t-il que du côté de la Ville, mais il s'agit bien là de collaborations.*

*Le Président remercie les conseillers CPAS et les invite à rester à la séance publique du Conseil communal. Il introduit la séance du Conseil communal.*

**La Directrice générale f.f.,**

**S. CANARD**

**Le Bourgmestre,**

**G. de BILDERLING**

**La Directrice générale f.f. du CPAS**

**F. GOISSE**

**La Présidente du CPAS**

**C. BORGNIET-DEMIL**